

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Lépiote A, en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 13.07.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **05.09.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: SI Lépiote B, c/o Compagnie Financière de Promotion Immobilière , rue Joseph-Girard 40, 1227 Carouge
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires
1205 Genève

(02960450)